

11 septembre 2013

Communiqué ORIAS – Premier bilan de la mise en place du Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance

Huit mois après la mise en place du Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance, il est possible de tirer un premier bilan et de proposer un panorama de l'intermédiation.

Alain Morichon, Président de l'ORIAS, estime que *« la mise en place du Registre unique a révélé et quantifié le fait qu'un très grand nombre de professionnels exercent à titre accessoire ou principal plusieurs types d'intermédiation. La création du Registre unique trouve ici tout son intérêt. »*.

Une très grande interpénétration des réseaux de distribution assurantiel, financier et bancaire : des intermédiaires « multcartes »

Au 11 septembre 2013, l'ORIAS recense plus de 47 000 intermédiaires qui portent près de 81 000 inscriptions qui se répartissent comme suit :

- 51 125 inscriptions comme intermédiaire en assurance (IAS),
- 21 699 inscriptions comme intermédiaire en opérations de banque et services de paiement (IOBSP)
- 8 150 inscriptions comme « intermédiaire financiers »¹

Ces données révèlent que plus de la moitié des intermédiaires sont inscrits dans plusieurs catégories et, à ce titre, autorisés à intermédiaire ou donner des conseils sur des contrats d'assurance, des produits bancaires et/ou des instruments financiers. Ainsi, les cas de cumul d'inscription les plus fréquents sont identifiés :

- 6 309 intermédiaires sont autorisés à intervenir au titre de l'intermédiation assurantielle, bancaire et financière,
- 16 476 intermédiaires sont autorisés à intervenir au titre de l'intermédiation assurantielle et bancaire,
- 7 225 intermédiaires sont autorisés à intervenir au titre de l'intermédiation assurantielle et financière.

Ces situations de cumul d'inscriptions peuvent s'expliquer par des positionnements des intermédiaires eux-mêmes, de leurs partenaires et/ou des demandes des clients.

Le couplage « crédit/assurance emprunteur ».

L'ORIAS recense 21 699 IOSBP dont 16 476 sont, également, intermédiaires en assurance.

Le lien économique entre l'octroi d'un crédit et la garantie du prêteur via la souscription d'un contrat d'assurance emprunteur est connu. Toutefois, cette situation révèle des situations très variées. Il peut s'agir de professionnels du crédit, principalement dans le domaine du crédit immobilier et secondairement dans le domaine du regroupement de crédit, recherchant une solution d'assurance emprunteur.

¹ Les « intermédiaires financiers », qui ne sont pas une catégorie juridique, regroupe les conseillers en investissement financier (CIF) et agents liés de prestataires de services d'investissement (ALPSI).

Il s'agit aussi d'entreprises de distribution qui vendent des biens ou services à crédit (automobile, grande distribution, équipements de la maison, hifi, électroménager...) avec un contrat d'assurance emprunteur.

La stratégie « d'assurbanque » des réseaux d'agents généraux d'assurance

L'ORIAS recense 11 782 agents généraux d'assurance

- Dont 6 084 sont IOBSP
- Dont 3 083 sont IOBSP et « intermédiaires financiers »

Certaines entreprises d'assurance (Allianz, AXA, Groupama/GAN) avec leurs spécificités ont mis en œuvre des stratégies visant à proposer une offre bancaire dans leurs réseaux d'agents généraux. Un réseau en particulier, ayant engagé des budgets publicitaires significatifs, a opté pour une démarche permettant à son réseau de présenter les trois types de produits : contrats d'assurance, produits bancaires et instruments financiers.

82% des CIF sont également intermédiaires en assurance

L'ORIAS recense 4 749 CIF :

- dont 3 883 (82%) sont intermédiaires en assurance (quasi-exclusivement des courtiers en assurance),
- dont 3 014 (63%) sont intermédiaires en assurance et IOBSP.

Dans leur très grande majorité, les CIF sont donc à même de proposer, aux côtés des conseils en matière d'instruments financiers, une solution assurantielle et dans une moindre mesure bancaire à leurs clients

Ces chiffres globaux masquent une réalité plus subtile au regard des associations professionnelles de CIF, en fonction de leurs positionnements respectifs.

Associations	Nb d'adh.	% IAS	% IOBSP
ACIFTE	247	8%	3%
ANACOFI-CIF	2 101	84%	66%
LA COMPAGNIE DES CGPI	256	90%	66%
CNCIF	836	74%	56%
CHAMBRE DES INDEPENDANTS DU PATRIMOINE	1 309	96%	75%
Total	4 749	82%	63%

ORIAS – 11/09/2013

Données chiffrées détaillées

Nb d'intermédiaires immatriculés	47 297
Nb d'intermédiaires dans la catégorie COA	21 376
Nb d'intermédiaires dans la catégorie AGA	11 783
Nb d'intermédiaires dans la catégorie MA	544
Nb d'intermédiaires dans la catégorie MAL	2 146
Nb d'intermédiaires dans la catégorie MIA	15 277
Total IAS	51 126
Nb d'intermédiaires dans la catégorie COB	4 165
Nb d'intermédiaires dans la catégorie MOBSP (« MNE »)	6 850
Nb d'intermédiaires dans la catégorie MOBSPL (« ME »)	4 170
Nb d'intermédiaires dans la catégorie MIOBSP	6 514
Total IOBSP	21 699
Nb d'intermédiaires dans la catégorie CIF	4 808
Nb d'intermédiaires dans la catégorie ALPSI	3 342
Total "intermédiaires financiers"	8 150
Nb total d'inscriptions	80 975

ORIAS – 11/09/2013

Focus sur le courtage en assurance

L'ORIAS recense 21 376 inscriptions dans la catégorie de courtier en assurance :

- dont 7 487 inscriptions « secondaires » d'agents généraux d'assurances,
- dont 3 406 également inscrits comme CIF
- dont 4 035 également inscrits comme IOBSP

Par soustraction, il apparaît que 6 448 intermédiaires ne sont inscrits que dans la catégorie de courtier en assurance.

ORIAS

Créé en 2007, l'ORIAS est un organisme parapublic. Placé sous la tutelle de la Direction Générale du Trésor, il a pour mission d'enregistrer les intermédiaires en assurance, banque et finance en vérifiant qu'ils remplissent bien les conditions et exigences prévues par le Code des Assurances et le Code Monétaire et Financier. L'immatriculation de ces intermédiaires est obligatoire.

L'ORIAS recense les intermédiaires en assurance (IAS), les intermédiaires en opérations de banque et services de paiement (IOBSP), les conseillers en investissement financier (CIF) et les agents liés de prestataires de services d'investissement (ALPSI). Au 11 septembre 2013, près de 47 300 entreprises sont recensées à l'ORIAS.

Présidé par Alain Morichon et dirigé par Grégoire Dupont, Secrétaire Général, l'ORIAS est piloté par les organisations professionnelles représentatives du secteur de l'assurance, de la banque et de la finance.